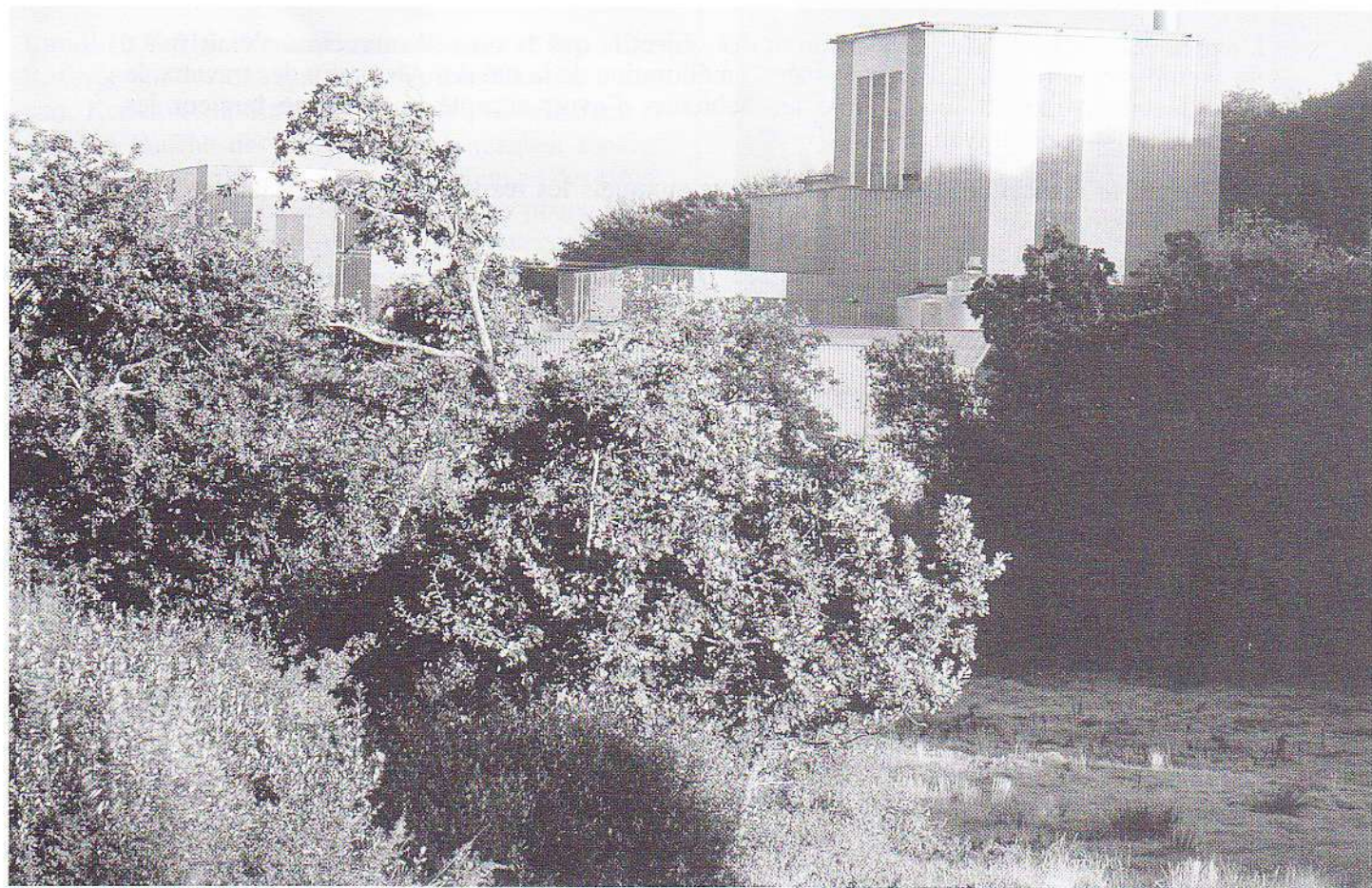




Echos de prouvien

N° 10 — Janvier 1993



1992 : L'année de la SILL.



L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Le conseil municipal, les adjoints et moi-même sommes heureux de présenter à chacun d'entre vous nos vœux de bonheur pour l'année 1993.

Le bonheur retrouvé, je le souhaite aussi pour ceux qui souffrent de guerre, de famine : tout ce qui se déroule à l'extérieur de nos frontières nous touche et nous interpelle. Aucune personne de cœur ne peut rester insensible et indifférente au plus grand drame collectif que l'Europe ait vécu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ; je pense à la guerre dans les pays de l'ex-Yougoslavie (dans la seule ville de Sarajevo, 60 000 enfants de 1 à 16 ans sont soumis à des bombardements quotidiens, à des massacres qui rappellent aux anciens de Plouvienn les jours sombres d'août 1944).

L'année 1993 marquera l'ouverture irréversible à l'Europe et la suppression des frontières. Accueillons avec espérance ce nouveau rapprochement des hommes, même si les perspectives pour notre économie semblent assez incertaines, en particulier pour les agriculteurs avec la mise en place de la nouvelle politique agricole commune et l'application du GATT ; mais les paysans ne baisseront pas les bras et trouveront les ressources et l'intelligence pour s'adapter.

L'année qui s'achève a vu la réalisation des objectifs que le conseil municipal s'était fixé : mise en place du réseau d'assainissement, amélioration de la rue des Abers, fin des travaux de l'aménagement foncier. Je remercie les habitants d'avoir accepté avec bonne humeur les contraintes liées aux travaux.

1993 verra la réalisation de nouveaux projets auxquels les responsables d'associations et la population seront associés.

Joie et bonheur à tous pour l'an 1993

Bloavez mad

Le maire,
Jean-Louis Le Guen

SOMMAIRE

P. 3	1992 : une année à Plouvienn.
P. 8	1992, l'année de la SILL.
P. 10	Données démographiques de Plouvienn.
P. 11	Jean-Luc Pailler, Plouviennois et champion de France.
P. 12	Tribune libre à l'opposition municipale.
P. 12	Ô terre de Plouvienn.
P. 13	Une communauté de communes, pour quoi faire ?
P. 14	À propos... de coiffes.
P. 16	Plouvienn au fil de l'histoire.

1992 UNE ANNÉE À PLOUVIEN

Par peur d'oublier, on voudrait tout y mettre : c'est impossible bien sûr.

Et puis, il y a la crainte de laisser un événement de côté parmi ceux qui ne font pas parler d'eux immédiatement mais dont les conséquences sont importantes et, parfois irréversibles.

Sous ces réserves, pour notre souvenir, voici quelques dates qui, à Plouvien, ont marqué l'année 1992.

Vendredi 3 janvier : mariage industriel.

La SILL annonce la mise en commun d'une partie de ses moyens avec ceux de la Société Hélou, de Landivisiau. Désormais, non seulement le lait écrémé mais aussi la crème collectés par la Société Hélou sont acheminés vers Plouvien où est dorénavant traité le lait provenant de 930 producteurs représentant 144 millions de litres par an.

Dimanche 5 janvier : classes de neige.

75 enfants de CM1 et CM2 de l'école Saint-Jaoua partent pour Ancizan, dans les Pyrénées, où ils alterneront pendant 12 jours le travail de classe et le plaisir des sports d'hiver.

Lundi 10 février : remembrement, suite et fin.

Réalisée par les entreprises Lizard et Chopin d'une part, Kerleroux et Simon d'autre part, la deuxième et dernière tranche des travaux d'aménagement foncier commence par le dessouchage et l'arasement des talus. Grâce à un temps propice, les travaux se poursuivent durant la première moitié de l'année et sont considérés comme achevés en juillet.

Adapter les structures agricoles aux exigences de cette fin de siècle, protéger l'environnement, maintenir les coûts dans les limites annoncées, telle était en 1984, la triple ambition affichée par le maire et la majorité de son conseil municipal. Huit ans plus tard, le pari est gagné pour les 900 hectares du nord de la commune, si l'on en croit l'avis presque unanime des exploitants agricoles du secteur : les fermes sont restructurées, les talus ont été préservés chaque fois que possible et 20 km de chemins ont été conservés ou recréés, enfin le prix de revient à l'hectare est conforme à celui annoncé.

Feuilleton terminé...

Lundi 10 février : théâtre à l'école.

Avec l'aide de deux comédiens professionnels du "Théâtre de l'Ouverture", 70 élèves de l'école publique se familiarisent avec le théâtre dans le cadre de leur projet d'école.

Pour leur part, c'est avec le soutien de la troupe "Ar Vro Bagan" que les élèves de l'école Saint-Jaoua ont effectué la même expérience débouchant, le 7 février, sur un spectacle offert aux parents.

Les écoles ne sont plus seulement l'endroit où l'on apprend à lire, à écrire et à compter, elles deviennent un lieu d'ouverture sur la vie : vente de calendriers, de croissants et de bouquets fleuris, défilé du carnaval... Plouvien accueille les enfants de ses écoles, qui le lui rendent bien.



Théâtre à l'école publique.

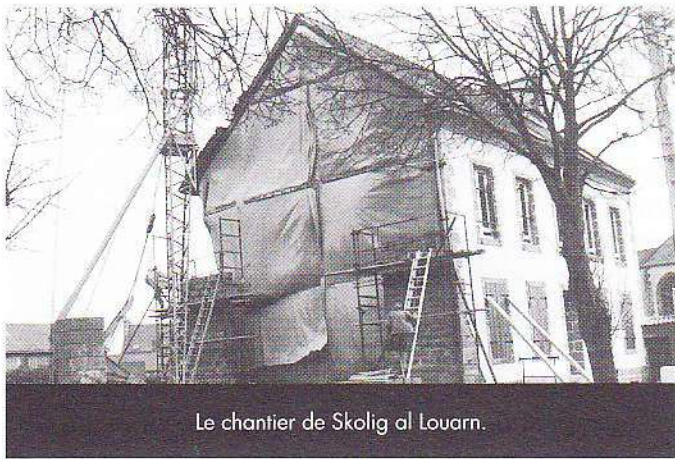


... et à l'école Saint-Jaoua.

Vendredi 14 février : Skolig al Louarn sera reconstruit.

C'est la décision prise par une majorité du conseil municipal quatre mois après l'écroulement du pignon de l'ancien presbytère dans la nuit du 7 au 8 octobre 1991.

Avant de proposer cette décision au conseil, le maire a voulu s'entourer de toutes les précautions nécessaires : la consultation de spécialistes en bâtiment, une estimation précise des coûts de reconstruction, la recherche - vaine - de solutions de rechange. Toutes les informations nécessaires ont permis aux conseillers municipaux de se prononcer en toute connaissance de cause. Résultat du vote à bulletins secrets : 15 voix pour la reconstruction, 6 pour la démolition, 2 bulletins blancs...



Le chantier de Skolig al Louarn.

Reste la question du coût : 300 000 F qui s'ajoutent aux 400 000 F déjà dépensés (il est vrai largement subventionnés par le département du Finistère) et à la participation du personnel communal à certains travaux ; c'est pourquoi la mairie décide de limiter à 50 000 F la participation de la commune aux travaux intérieurs. Généreusement, Skolig al Louarn accepte de prendre une partie à sa charge.

Réalisés à partir de fin mars, les travaux de gros œuvre sont menés à bien en deux mois par l'entreprise Raoul Corre du Folgoët. Quant aux travaux intérieurs, ils sont pratiquement achevés à l'automne.

Skolig al Louarn, qui s'est repliée quelques mois dans la salle polyvalente, peut reprendre sa vitesse de croisière.

Mardi 18 février : la CUMA des Trois Vallées est née.

Regroupant près de la moitié des agriculteurs de Plouvien, la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) des Trois Vallées est créée.

Son but : acquérir et mettre en commun du matériel d'épandage, de travaux du sol, de semis et de pulvérisation pour réduire les coûts de production. Malgré les difficultés que connaît le monde paysan, les exploitants de Plouvien ne baissent pas les bras.

Noël Le Roux, de Kerrohic, est choisi comme président.

Lundi 1^{er} mars : restructuration boulangère.

La Société Panyval n'aura pas fait long feu. La Sobrepain, boulangerie industrielle implantée à Guipavas, rachète le fournil industriel de la boulangerie Bothorel.

Malheureusement, cet achat s'accompagne d'une restructuration de l'entreprise qui assure la plus grande partie de son activité à Guipavas. Transfert de personnel et licenciements économiques marquent ce changement de propriétaire.

Lundi 9 mars : assainissement, deuxième phase.

Les travaux de pose du tout-à-l'égout sur la deuxième tranche retenue par le conseil municipal commencent et se poursuivront une grande partie de l'année.

Cette fois, l'affaire n'est pas simple car le centre-bourg est directement concerné, obligeant à dévier une partie de la circulation par la rue Brizeux et la place de la Gare. Les riverains acceptent ces nuisances avec philosophie...

En fin d'année, deux maisons sur trois sont raccordables au bourg, après la réalisation d'une station de relevage en bas de la cité Beauséjour. Il s'agit d'une pompe refoulant les eaux usées jusqu'en haut de Mespéler, pour qu'elles puissent ensuite s'écouler naturellement jusqu'à la lagune de Croas Mesduan.

Coût de cette deuxième tranche : 2 876 000 F TTC. Ce n'est pas rien !



L'assainissement : un gros chantier.

Dimanche 15 mars : Plouvien en finale de chant.

"Kan ar Bobl" est un concours de chants et de contes d'expression bretonne.

Des enfants de Plouvien sont sélectionnés pour la finale après avoir remporté les éliminatoires organisées à Lesneven.



Kan ar Bobl : les petits chanteurs de Plouvien.

Dimanche 22 mars : Louis Coz dans un fauteuil.

Pas d'inquiétude pour le conseiller général sortant qui est réélu dans le canton de Plabennec avec 65,97 % des voix au 1^{er} tour.

À Plouvien, les résultats sont les suivants :

Louis Coz	64,9 %
Michel Le Goff	15,4 %
Catherine Jacob	10,3 %
François Coant	8,10 %
Daniel Roudaut	1,3 %

Peu après, Louis Coz est réélu vice-président du conseil général où il préside l'importante commission des travaux publics.

Vendredi 27 mars : remise de médaille.

Président de la coopérative des Abers de 1982 à 1989, aujourd'hui vice-président de la Coopérative "Prestor", Yves Jestin, de Kerguelven, est décoré de la médaille du mérite agricole.

À travers cet agriculteur dynamique et compétent, c'est toute une profession qui est honorée. Malgré la politique agricole commune, les accords du GATT, les quotas laitiers, le marasme du cours du porc, des pommes de terre ou d'autres productions, les quelque 100 agriculteurs de Plouvien s'équipent, innovent et investissent. Sachant qu'à un agriculteur correspondent en moyenne cinq emplois en aval, c'est toute la commune qui y gagne.

Dimanche 5 avril : football, fête et défaite...

Devant 550 spectateurs enthousiastes, les cadets de l'ASP remportent la Coupe de District du Finistère nord contre l'AS Guilers, sur le score de 2 à 1.

L'avenir du football est assuré à Plouvien malgré les difficultés du présent. Au terme d'une saison difficile, l'équipe B est en effet rétrogradée en 2^e division, entraînant l'équipe C dans sa relégation.

L'équipe fanion ne visait pas la montée de promotion d'honneur en DRH. Ses débuts, prometteurs dans la saison 1992-1993 (3^e à la pause hivernale), lui laissent de meilleurs espoirs pour l'année 1993.

Vendredi 17 avril : un nouveau Centre technique.

Le bâtiment qu'on appelait "le hangar communal" était mal adapté, fissuré car bâti sur une ancienne prairie et situé à un mauvais emplacement.

C'est à l'unanimité que le conseil municipal décide que la commune va se porter acquéreur de l'ancienne menuiserie "Drapet" à Languiden et des 3 000 m² de terrain.

Le bâtiment est près de deux fois plus grand, immédiatement utilisable et est proposé à un prix correct. Dès le début du mois de mai, le transfert commence à la grande satisfaction du personnel communal qui apprécie ses nouvelles conditions de travail.

L'ancien hangar, mis en vente par adjudication, est acheté par un agriculteur de Plouvien.



L'ancien hangar communal ne cachait plus ses fissures.

Jeudi 23 et vendredi 24 avril : SILL, l'anniversaire.

Pour fêter ses trente ans, la SILL accueille près de 2 000 visiteurs : personnalités, agriculteurs, amis se pressent en masse pour répondre à l'invitation de Jean Léon et de Gilles Falc'hun (voir page 8).

Dimanche 26 avril : la fête du vélo.

Sous un temps à ne pas mettre un coureur cycliste dehors, 90 amateurs de 3^e et 4^e catégories participent au championnat du Finistère.

Le temps se lève enfin pour une victoire au sprint de Stéphane Le Cossec du VS Quimpérois dans une course organisée remarquablement par la Pédale Plouviennoise.

Samedi 9 mai : l'ascension du handball féminin.

Sur le score éloquent de 41 à 3, l'équipe senior féminine du HBC de Plouvien se qualifie aux dépens de Pleubian pour la division régionale, élite de la région dans ce sport qui attire un nombre croissant de jeunes.

Cette victoire, acquise devant plus de 100 spectateurs, coïncide avec le 15^e anniversaire du club et permet, exploit rarement égalé, la troisième montée en trois ans.



Handball : l'équipe fanion 1992-1993.

Mardi 19 mai : solidarité Roumanie.

Beaucoup ont, hélas, oublié le vaste élan de solidarité en direction de la Roumanie à la fin de 1989 et au début de 1990.

Plouvien n'a pas oublié que notre commune parraine Moisica. Gaby Kerdraon et Jean-Louis Galliou repartent à bord d'une camionnette remplie de fournitures scolaires, de lait, de vêtements et de médicaments réunis entre



Prêts pour le départ.

Plouvien, Plouider, Lesneven et Ploudaniel.

Mission accomplie pour Jean-Louis et Gaby, malgré un périple rendu difficile par les tracasseries administratives des autorités roumaines.

Vendredi 22 mai : pompes funèbres, fin du monopole.

Depuis trente ans, la société "Pompes funèbres générales" était seule autorisée à effectuer les transports des défunts à Plouvien (sauf dans un rayon de 100 m autour de l'église).

En dénonçant ce contrat, le conseil municipal souhaite rendre aux familles la liberté de choix des entreprises chargées des opérations funéraires.

Le nouveau mode de fonctionnement commencera le 1^{er} juillet 1993.

Lundi 22 juin : adieu Hervé Sanquer.

C'est sous sa signature que figure le dernier article des "Échos de Plouvien" 1992. Terrassé par un cancer, Hervé Sanquer est mort dans la discrétion, comme il avait vécu.

Pourtant ses multiples activités en avaient fait un personnage de Plouvien : secrétaire général de la mairie de 1970 à son départ en retraite en 1988, il était reconnu et apprécié pour sa compétence et son sérieux.

Hervé avait également été l'un des fondateurs de l'ASP et le correspondant local de "Ouest-France".

Moins de quatre mois plus tard, Yves Charreteur, qui avait fêté son départ en retraite en même temps que Hervé Sanquer, nous quittait lui aussi. Il laisse à Plouvien le souvenir d'un garde champêtre dévoué, efficace et proche de tous.

Mercredi 1^{er} juillet : changement de "patron" chez Bihan.

Après quarante ans à la tête de son entreprise, Pierre Bihan cède la direction à son fils Xavier.

Forte personnalité de la commune, longtemps conseiller municipal, apprécié pour son sens du contact et son franc-parler, Pierre Bihan continue à s'intéresser au développement de "Nord-Ménager".

Samedi 11 juillet : début de "Brest 92".

Le plus grand rassemblement de voiliers de l'histoire en Europe est l'occasion d'une fête magnifique qui rassemble plus de un million de personnes en quatre jours.

De très nombreux Plouviennois s'y rendent et en profitent pour héberger des parents ou des amis. À noter l'initiative de Jean-Marie Bergot qui a permis de loger à Plouvien 115 membres d'une association nationale d'officiers marins de commerce.

Lundi 20 juillet : le jardin du Prat prend forme.

La réalisation d'une aire naturelle de détente à partir d'une prairie n'est pas chose facile. Mais, peu à peu, le jardin du Prat se constitue près du bourg. Lieu de promenade pour les Plouviennois, il se veut aussi un coin de jeux pour les enfants.

Justement, les premières structures sont installées, c'est une cabane en bois, avec toboggan incorporé. D'autres équipements suivront, permettant aux canards qui barbotent dans les deux mares de ne pas se sentir trop seuls.



La première structure, une cabane en bois.

Lundi 20 juillet : Plouvien, commune fleurie.

Prétendre que notre commune a naturellement le charme d'une cité médiévale est sans doute exagéré, alors les employés communaux s'y sont mis pour embellir le bourg par des fleurs et des arbustes.

Résultat : Plouvien se classe 3^e au concours des communes fleuries organisé par le département du Finistère, dans la catégorie des villes de 1 000 à 5 000 habitants. Plus que le classement lui-même, ce qui est intéressant c'est de voir toutes les personnes, propriétaires ou locataires, qui agrémentent leur maison et leur terrain, améliorant ainsi le cadre de vie de tous.

Lundi 17 août : "Dis, explique-moi..."

... la naissance de mon pays". C'est le nouveau livre édité par Skolig al Louarn, et rédigé par Anna-Vari Arzur et un millier d'enfants de 8 à 12 ans. En 200 pages sont expliquées les origines et significations des noms de 60 communes du Finistère. Avec six pages et de magnifiques photos, Plouvien et Saint-Jaoua bénéficient, à bon droit, d'une place de choix dans ce livre.

Lundi 7 septembre : une classe supplémentaire.

Dans les deux écoles, grâce à des équipements adaptés et modernes, la rentrée se passe très bien : 233 inscrits à Saint-Jaoua, 115 à l'école publique.

L'augmentation des effectifs dans cette dernière école permet d'obtenir de l'inspection académique l'ouverture d'une classe supplémentaire et d'améliorer ainsi l'accueil des élèves.

Dimanche 20 septembre : Maastricht, oui d'un cheveu.

La commune de Plouvien serait-elle l'exacte représentation des choix des Français ? En tout cas, le résultat du référendum sur la ratification des accords de Maastricht est sensiblement identique à celui obtenu sur le plan national.

Sur 1 544 suffrages exprimés, 790 (soit 51 %) pour le oui et 754 (49 %) pour le non.

Vendredi 25 septembre : changement dans la coopération intercommunale ?

Le comité du SIVOM se prononce pour le principe de sa transformation en communauté de communes (voir page 13).

Le SIVOM s'est donné le 1^{er} janvier 1994 comme date possible pour cette transformation.

Vendredi 2 octobre : lagune, fin des travaux.

Bien qu'elle fonctionne depuis février, la lagune de Croas Mesduan n'est pas encore officiellement réceptionnée. Une visite sur les lieux des élus locaux, des entreprises et des administrations marque la clôture des travaux.

Même si subsistent quelques petits problèmes d'écoulement dus à des infiltrations à colmater, c'est un chantier particulièrement remarquable qui s'achève.

- Techniquement, il est aujourd'hui reconnu que c'est le meilleur système d'épuration des eaux usées pour un bourg de la taille de celui de Plouvien.

- Financièrement, c'est une excellente opération, un coût de 800 000 F (pour une estimation de 1,5 million de francs) et d'importantes subventions font que la dépense reste modeste pour la commune.

Un petit rappel : l'accès est interdit au public. Pour la balade, le jardin du Prat ou les sentiers piétons, c'est mieux !

Vendredi 16 octobre : le POS, on touche au but.

La mairie organise deux réunions de concertation et d'explications pour permettre à ceux qui le souhaitent d'intervenir à l'enquête publique du POS.

La révision d'un plan d'occupation des sols n'est pas une entreprise de tout repos si on veut la mener sérieusement. C'est ce à quoi s'est attelé le conseil municipal par délibération du 22 septembre 1989. Avec l'aide de Monsieur Léopold, architecte à Morlaix, un groupe de travail a examiné tous les aspects de cet important document qui régleme la construction sur tout le territoire de Plouvien.

L'enquête publique a révélé que plusieurs observations sont justifiées : avant la mise en œuvre du nouveau POS, une nouvelle enquête sera donc nécessaire. Résultat : trois mois de retard et une approbation probable au printemps 1993.

Jeudi 22 octobre : lumière sur la ville.

Plouvien et toutes les communes membres du syndicat d'électrification ont choisi de s'associer pour proposer aux habitants de leur bourg une meilleure qualité d'éclairage. Mieux diffusé, plus agréable, le nouveau système donne à nos rues et quartiers un aspect plus sympathique. Autres avantages : c'est moins cher et les réparations sont beaucoup plus rapides.

Mercredi 28 octobre : une ludothèque à Plouvien.

Les fêtes de Noël attirent la même observation de nombreux parents : les jouets amusent les enfants quelque temps et

puis on les range... souvent définitivement, parce qu'ils en sont lassés.

L'association familiale rurale, présidée par Nicole Le Roux, veut offrir un nouveau service aux familles : moyennant une petite rétribution (de 2 à 10 F), des jouets sont proposés aux enfants de 2 à 12 ans pour quelques jours.

Rendez-vous à la salle polyvalente tous les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30.

Dimanche 8 novembre : victoire pour "SILL Plein Fruit".

Quelle meilleure publicité pour une entreprise que celle lui permettant de s'identifier à un voilier à l'occasion d'une course au large ? Pari gagné pour la SILL puisque le voilier portant son nom et manœuvré par deux skippers finistériens, Caraes et Desjoyeaux, remporte la transatlantique "Lorient - Saint-Barthelémy" (Antilles).

Mieux, "SILL la Potagère" remporte la 3^e place.



Le bateau SILL Plein fruit vainqueur de la transat.

Jeudi 12 novembre : salle des sports, on y va.

Le permis de construire de la salle des sports des écoles est délivré par la mairie.

La volonté d'une totale concertation avant de lancer les travaux entraînera un petit retard dans la mise en service : espérée à la rentrée scolaire 1993, elle aura lieu, au mieux, à Noël.

La mairie a finalement décidé d'y adjoindre un boulodrome couvert. La pétanque est une occupation privilégiée pour les adhérents du club du 3^e âge. À quelques mètres du foyer de la Gare, ce sera un lieu de repli idéal en cas de pluie même si le temps maussade est très exceptionnel à Plouvien, nous le savons tous.

Dimanche 6 décembre : défilé de costumes.

Dans le cadre de l'exposition "Art et Artisanat" réalisée chaque année, "Plouvien Solidaire" innove par un défilé de costumes bretons dans la salle polyvalente.

Costumes magnifiques, multicolores donnant un aperçu de la variété et de la richesse du patrimoine local, défilé remarquablement commenté et parmi les "mannequins", quelques têtes plouviennoises connues (voir page 14).

1992 L'ANNÉE DE LA SILL

“Une année à Plouvien” le démontre : la SILL⁽¹⁾ n’a cessé d’être à la pointe de l’actualité locale tout au long de l’année 1992 : trentième anniversaire, changement de président-directeur général, investissements considérables dans les jus de fruits en bocaux, efficace politique de sponsoring, acquisition de la collecte d’une autre entreprise laitière. Tous ces événements ont mis en lumière cette entreprise dynamique et, à travers elle, la commune de Plouvien.

C’est le début d’une progression qui ne se démentira plus. De six salariés au départ, la SILL en compte aujourd’hui 160, dont un nombre important d’ingénieurs, dans un domaine où l’innovation et la technicité sont une des sources du succès.

Quelques dates indiquent l’évolution de l’entreprise : la fabrication du beurre en 1965, la production de lait en poudre en 1973, le conditionnement du lait en Tetra Brik en 1981, les



Jean Léon, en famille, fête les trente ans de la SILL.

Une progression continue

C’est en 1962 que les familles Léon, de Plouvien, et Falc’hun, de Bourg-Blanc, décident de s’associer pour se lancer dans la collecte du lait, alors traité principalement dans le hangar, toujours debout, rue Général de Gaulle.

Quand le développement des activités oblige à un transfert de l’entreprise, Jean Bothorel et son conseil municipal obtiennent de haute lutte qu’elle s’implante au Raden, près du Moulin d’Avoine, plutôt que dans d’autres communes voisines, également candidates à l’époque.

premiers jus de fruits en 1983, le potage en 1987, enfin, les jus de fruits en bocaux de verre en 1992. Aujourd’hui, la SILL c’est 144 millions de litres de lait transformés par an et la possibilité de mettre en bouteille 10 000 litres de jus de fruits à l’heure.

Le succès dans la diversification

En 1980, il y avait encore 25 entreprises laitières indépendantes en Bretagne, aujourd’hui il n’en reste plus que quatre, dont la SILL.

(1) Société Industrielle Laitière du Léon.

Gilles Falc'hun attribue cette réussite à la diversification de l'entreprise : si 65 % du chiffre d'affaires est encore réalisé dans la collecte et le traitement du lait, le conditionnement du jus de fruits y entre déjà pour 25 % et celui du potage pour 10 %. Mais là ne s'arrête pas la diversification : la SILL est également présente par des apports en capitaux et des conseils techniques dans l'élevage de turbots (ferme aquacole du Portzic), le traitement des algues (Agrimer), les cosmétiques et produits agro-alimentaires (Aber Technologies), les fournitures aux éleveurs (Appro 29), les plats cuisinés surgelés (Herry Gastro), et même dans la transformation du lait en Côte d'Ivoire (SIALIM). Enfin, pour réduire ses coûts de transport elle a créé à Béziers, en liaison avec une société languedocienne, un atelier pour la fabrication de ses produits destinés au Midi et au sud de l'Europe.

1992 : le conditionnement en bouteilles de verre

Pour ses trente ans, la SILL a choisi de suivre l'évolution du goût du consommateur, dont certains préfèrent de plus en plus le bocal de verre au Tetra Brik. Elle s'est donc équipée d'une chaîne de remplissage à froid de jus de fruits et de potages. Cette installation a coûté 55 millions de francs et est la seconde de ce type en France. Désinfection totale et remplissage des bocaux dans une salle hermétiquement isolée contribuent à une qualité parfaite du produit.

Aujourd'hui, la SILL a investi les grandes et moyennes surfaces mais vend aussi ses produits sous les marques des grands distributeurs : Rallye, Leclerc, etc. Enfin, le tiers du chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation.



Un des secrets de la réussite réside dans le choix de la "qualité totale" : celle-ci est attestée par une norme ISO 9000, dont bénéficie l'entreprise depuis 1990.

1993 devrait permettre à la SILL d'obtenir une norme plus sévère, ISO 9002, qui accroîtra encore les possibilités de distribution et d'exportation.

Ce développement est également aidé par une politique de communication que symbolise la devise de la société "le plein d'énergie".

Une chance pour Plouvien

Comme toute entreprise, la SILL paye la taxe professionnelle ; une partie non négligeable en revient à la commune. La présence de la SILL à Plouvien permet donc d'améliorer notre cadre de vie sans que nos impôts soient trop élevés.

Des règles compliquées font que, si la SILL était implantée ailleurs, une partie seulement de cet impôt serait reportée sur les ménages, son apport n'en reste pas moins très important.

La SILL contribue aussi à l'image positive de notre commune à l'extérieur. Ceux d'entre nous qui sillonnent le Finistère ont parfois la tristesse de découvrir que Plouvien n'est pas connu de tout le monde, ou, pire, est confondu avec Plourin ou Plouguin. Parler de la SILL est souvent un bon moyen de recadrer les mémoires défaillantes.

Mais la SILL est surtout constituée des femmes et des hommes qui y travaillent et dont une proportion importante habite Plouvien, s'approvisionne dans nos commerces et y scolarise ses enfants. À cette occasion, rendons un hommage particulier à deux Plouviennois qui sont à l'origine de cette exemplaire réussite : Jean Léon, président-directeur général pendant trente ans et qui, avec Gilles Falc'hun, a fait progresser une petite affaire familiale à la taille d'une entreprise moderne : son frère René Léon, responsable du parc de matériel et, par ailleurs, conseiller municipal apprécié et écouté.

PLOUVIEN FLASH ÉTAT CIVIL

En 1992, Plouvien a connu 44 naissances,
18 décès et 12 mariages.
En 1991, il y avait eu 39 naissances,
16 décès et 16 mariages.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE PLOUVIEN

Les statistiques, ce n'est pas passionnant mais c'est utile, elles donnent une idée d'une évolution globale. Les tableaux ci-dessous présentent les données démographiques de Plouvien à la suite du recensement de 1990. On y relève trois aspects importants :

- la relative jeunesse de la population de Plouvien par rapport à la moyenne départementale,
- une très nette baisse de la population ayant un emploi à Plouvien, liée à la forte réduction des actifs agricoles,
- une augmentation importante du nombre de logements, ce qui prouve le dynamisme de notre commune.

Superficie : 3 370 ha.

Densité en 1990 : 86 habitants au km² (Finistère : 125).

1 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	1975	1982	1990	Variation 1982-1990	
				Commune	Finistère
Population totale	2 431	2 779	2 894		
Population SDC (1)	2 431	2 779	2 886	3,9 %	1,2 %

(1) Sans doubles comptes

2 - STRUCTURE PAR ÂGE EN 1990

	Nombre	Commune %	Finistère %
Moins de 20 ans	896	31,0 %	25,8 %
20 ans à 59 ans	1 512	52,4 %	51,1 %
60 ans et plus	479	16,6 %	23,1 %

3 - PARC DES LOGEMENTS

	1975	1982	1990
Résidences principales	682	861	977
Logements occasionnels	-	-	5
Résidences secondaires	29	29	27
Logements vacants	51	41	56
Total logements	762	931	1 065

4 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI (LIEU DE TRAVAIL)

	1982	1990	Variation 1982-1990	
			Commune	Finistère
Actifs ayant un emploi	752	625	- 17 %	- 3 %

PLOUVIEN FLASH CHÔMAGE

En novembre 1992, Plouvien comptait 107 demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE : 36 hommes et 71 femmes.

En novembre 1991, ce nombre était de 102.

Le taux de chômage à Plouvien, par rapport à la population active, est de 8,6 % (moyenne nationale supérieure à 10 %).

JEAN-LUC PAILLER PLOUVIENNOIS ET CHAMPION DE FRANCE

Le rallye cross, tout le monde en a au moins entendu parler : discipline sportive d'origine britannique, il permet, comme les rallyes automobiles, des joutes extraordinaires entre pilotes de course avec, toutefois, une particularité : la course se déroule sur un circuit en terre battue (800 m à 1,6 km), ce qui permet d'attirer un public considérable (20 000 personnes assistent à certaines courses), de rendre le challenge encore plus spectaculaire et de favoriser les retransmissions télévisées.

Jean-Luc Pailler, tout Plouvien le connaît : ses parents, René et Francine, ont pris récemment leur retraite à Kerglien après avoir longtemps exploité une ferme à Kernevez, lui-même a été élève à l'école Saint-Jaoua et est rentré à la Compagnie des transports de la CUB comme chauffeur puis comme chef d'équipe.

La chance au service de qualités exceptionnelles

Par quelle coïncidence, Jean-Luc et le rallye cross se sont-ils rencontrés ? D'abord, une passion pour le sport automobile qu'il s'est découverte à 22 ans, en 1976.

Et puis, des qualités athlétiques remarquables : s'il reconnaît modestement n'avoir pas été un supersportif à l'école, il cumule la concentration, le sang-froid, l'audace et la ténacité, qui font les grands pilotes.

Enfin, la chance, indispensable certes, mais qui ne sourit qu'à ceux qui la sollicitent. En l'espèce, c'est la confiance de la firme Citroën qui ne s'est jamais démentie et lui permet, depuis 1989, d'être pilote professionnel, de bénéficier d'un budget important et d'être aidé par une équipe technique. C'est aussi la société Acuvue, spécialiste des lentilles de contact, qui le sponsorise.

Tout est réuni pour faire de Jean-Luc un champion.

Un parcours sans faute

On ne devient pas champion de France de rallye cross du jour au lendemain.

Jean-Luc a débuté tout simplement en 1975 dans le Finistère, en 2 CV cross, à Landivisiau très exactement. Dès 1976, il participait aux épreuves éliminatoires du championnat de France de 2 CV cross, qu'il gagne en 1983, et de nouveau en 1984.

Malgré son statut d'amateur, il décide alors de se mesurer aux pilotes chevronnés dans le rallye cross. Quelques places d'honneur et treizième au classement général en 1987, troisième en 1988 et 1989,

quatrième en 1990, enfin le titre en 1991 (premier avec sept victoires sur onze épreuves) et la consécration en 1992 : de nouveau le titre avec... onze victoires sur onze courses, à bord d'une BX 4 x 4 tirant 600 chevaux.

C'est le "grand chelem", du jamais vu dans aucune discipline du sport automobile jusqu'à présent.

Jean-Luc Pailler va-t-il se reposer sur ses lauriers ? Ce n'est pas dans son tempérament puisque, cet hiver, il se consacre à la conduite sur glace.



Des attaches à Plouvien

Même s'il n'habite plus notre commune, (il vient d'acheter une maison à Landerneau), Jean-Luc garde un attachement particulier pour Plouvien.

C'est d'abord chez nous qu'il prépare ses voitures, plus exactement dans le hangar que Pierrot Kervennic a mis à sa disposition rue Laennec, ou bien sur la route de Lanveur, où il lui arrive de les tester.

C'est ensuite à Plouvien qu'il a ses plus fervents supporters : René et Francine, ses parents, qui sillonnent les circuits avec lui et lui apportent un appui sans faille.

Enfin, beaucoup de Plouviennois, se souvenant de lui, lisent avec un intérêt particulier ses résultats ou regardent les rallyes cross à la télévision.

Les passionnés peuvent même se rendre sur le circuit de Lohéac, entre Rennes et Redon où se disputent des épreuves du championnat de France et, parfois, d'Europe.

L'Europe, parlons-en justement, puisque c'est le nouveau défi que se lance Jean-Luc Pailler, qui sacrifiera donc certaines épreuves du championnat de France.

Bonne chance, Jean-Luc,
Plouvien est avec toi !

Ô TERRE DE PLOUVIEN

Ce poème intitulé "Souvenir d'un sexagénaire", beaucoup de nos anciens le connaissent.

Il a été composé en 1982 par François Masson, frère de Fine, qui réside aujourd'hui à Brest, à l'occasion de la fête des soixanténaires de Plouvien.

Depuis cette date, chaque année, André Le Goff, de Guibidic l'interprétait avec émotion au repas offert aux personnes âgées par le centre communal d'action sociale. André Le Goff nous a quittés en 1992 mais la poésie demeure.

Rarement hommage plus poignant a été rendu à notre commune, à celles et ceux qui y ont vécu, à celles et ceux qui y vivent.

Souvenir d'un sexagénaire

*Et soixante ans déjà, nous naissons à la vie
Frêle boule de chair qu'une mère ravie
Oubliant les douleurs qu'elle vient d'endurer
Serrait avec amour sur son sein nourricier
Et soixante ans déjà, nous allions à l'église
Recevoir le baptême, ainsi que le prénom
Que Parrain et Marraine choisissaient à leur guise
Tandis que le curé nous bénissait le front
Nourris au kig-ha-farz, aux poullouds et aux nouilles
Nous avions de bonnes fesses et aussi de bonnes bouilles
En robe et sans culotte, les garçons et les filles
Jouant à qui mieux mieux, à la corde et aux billes
Nous allions à l'école, musette sur le dos
Étreignant tous les ans la paire de sabots
Dont les clous flambant neufs enfoncés par papa
Résonnaient sur les routes à chacun de nos pas.
Certificat en poche, la plupart d'entre nous
Devaient choisir leur voie, chacun suivant ses goûts
François sera marin dès qu'il en aura l'âge
Il rentrera aux mousses pour son apprentissage
Quant à Jean et à Yves et beaucoup d'autres encore*

*Fils de cultivateur, un métier que j'honore
Ils suivront leurs parents dans les travaux des champs
Couchés tard, levés tôt, fatigués mais contents,
Plus tard viendra le jour de faire un autre choix
Plus délicat encore, c'est notre avis je crois
Prendre une compagne et fonder une famille
Pour qu'il y ait toujours des garçons et des filles
Malgré la joie immense que j'éprouve en ce jour
Réunis aujourd'hui, comme jadis dans la cour
Je pense aux disparus qui auraient eu notre âge
Et dont la mort, sur nous, fait l'effort d'un nuage
Nuage dissipé quand je pense que demain
Nous fêterons ensemble avec joie et entrain
Celle qui aurait pu s'appeler dévouement
Et que depuis toujours nous appelons Maman*

*Ô terre de Plouvien, berceau de mon enfance
Fertile en souvenirs de joie et de souffrance
Tu resteras toujours et je le dis tout haut
Un magnifique pays et de loin le plus beau.*

François Masson
Le 5 juin 1982

TRIBUNE LIBRE À L'OPPOSITION MUNICIPALE

NOTRE AVENIR

Durant l'année 1992, trois sujets ont particulièrement retenu notre attention.

Les résultats du recensement

La population de la commune (comme celle de notre canton) a augmenté plus vite que la moyenne du département. Pour autant, la population jeune et d'âge scolaire a fortement baissé (- 85 en quinze ans soit - 25 %). Les deux décennies qui viennent connaîtront sans doute une faible population active et une très forte population de retraités. La commune se doit aujourd'hui de préparer l'accueil de ces personnes, mais aussi de faciliter celui des jeunes couples.

Pour satisfaire ces besoins, Plouvien a fait un effort en structures sociales d'accueil. Il convient aussi maintenant de poursuivre avec la mise en œuvre d'une politique incitative de l'habitat répondant à ces demandes, avec une nouvelle dynamique du centre-bourg. Ceci est nécessaire pour assurer l'avenir de notre commune.

La communauté de communes

Réunir les moyens de plusieurs communes pour une économie d'échelle et une plus grande efficacité, voilà qui est enthousiasmant et intellectuellement enrichissant. Pourtant, nous restons ce jour dans l'attente de précisions, les nouvelles structures ne vont-elles pas se superposer aux structures existantes et n'occasionneront-elles pas un surcoût pour le contribuable ? La mise en place de cette réforme en 1993 méritera toute l'attention des élus et nourrira certainement plusieurs débats.

La crise du monde agricole et de la ruralité

L'agriculture remplit une mission de production autant que d'entretien des espaces naturels. Plouvien reste une commune rurale à prédominance agricole. Les 82 % de Français qui soutiennent les agriculteurs selon un sondage récent ont raison. Ce qui arrive aux paysans est un problème social et humain comme la France n'en avait pas connu depuis la fin de la guerre d'Algérie. Plus de 400 000 emplois sont condamnés à terme par la politique qui semble vouloir se développer. Souvent, les agriculteurs ont été incités à investir sur des bases qu'ils croyaient saines et qui ne l'étaient pas toujours. Ils ont l'impression d'avoir été floués. Leur contestation est justifiée. Il faut aujourd'hui les entendre, leur donner les moyens de s'adapter à un monde en évolution et développer une politique agricole cohérente gage d'un sain équilibre économique. Faut de quoi, les conséquences pour leur famille, leur entourage et pour une commune comme la nôtre seront dramatiques.

À une période où les médias se préoccupent beaucoup des équilibres géopolitiques, il nous a paru nécessaire de rappeler les difficultés de nos proches. Il est certain qu'un grand ensemble n'est prospère que si toutes ses composantes le sont.

Que l'année nouvelle apporte à tous les Plouviennois l'espérance et la sécurité. Que prospèrent les familles et les métiers.

Bloavez Mad d'an Holl
Les élus de la liste "Entente et Progrès"

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, POUR QUOI FAIRE ?

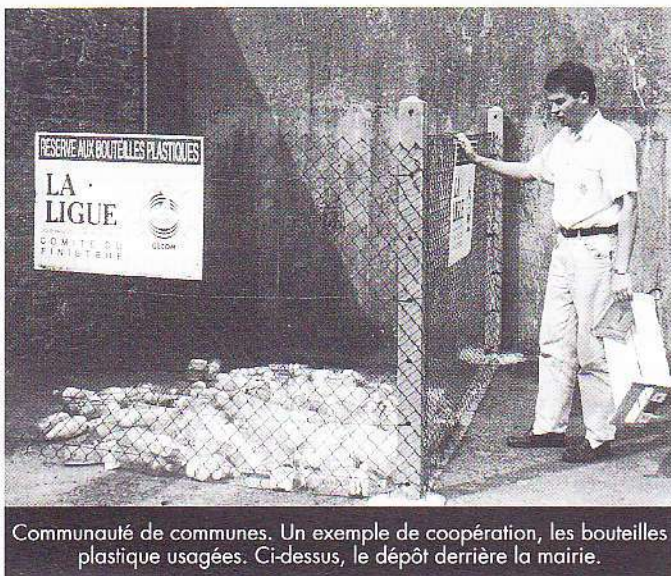
Depuis plus de vingt ans, Plouvien et les communes de Plabennec, Bourg-Blanc, Le Drenec, Kersaint, Coat-Méal et Loc-Brévalaire sont regroupées en un SIVOM, syndicat intercommunal à vocation multiple.

Pourquoi un tel regroupement ? Simplement parce qu'il y a des choses que l'on fait mieux à plusieurs que tout seul. Imaginons Plouvien essayant de se débarrasser de ses déchets. La collecte des ordures, ça irait à peu près, encore que acheter une benne pour seulement 3 000 habitants... ce serait du gaspillage... mais comment régler les problèmes de décharge d'ordures ménagères, de déchetterie, de déchets verts, de collecte sélective du verre et du plastique, à l'échelle de Plouvien ? C'est le rôle du SIVOM de la région de Plabennec qui intervient aussi dans les travaux de voirie, d'élagage et d'entretien du réseau d'eau et d'assainissement.

Depuis 1968, sous l'impulsion de Louis Goasduff et, aujourd'hui, de Louis Coz, les deux présidents successifs, le SIVOM a bien fonctionné, il est même cité comme un exemple de rigueur et de bon rapport "qualité-prix".

De nouveaux défis

Alors, pourquoi le supprimer ? Tout le monde le constate, des problèmes nouveaux apparaissent. Aujourd'hui, notre canton est sollicité pour des questions d'économie, de tourisme, de logement social, d'aménagement... et le SIVOM n'est pas assez souple pour faire face à ces nouveaux défis. C'est ainsi qu'en ont jugé les conseils municipaux des sept communes de même que le comité du SIVOM, réuni le 25 septembre 1992.



Communauté de communes. Un exemple de coopération, les bouteilles plastique usagées. Ci-dessus, le dépôt derrière la mairie.

LE SIVOM en bref

Les délégués de la commune de Plouvien au SIVOM sont Jean-Louis Le Guen (par ailleurs vice-président), Christian Calvez, Hervé Le Roux, Yves L'Hostis et Jo Le Gall, titulaires, Dominique Bergot et Yves Quénéa, suppléants.

Le SIVOM compte quatorze agents permanents, dont Bertrand Hamon, agent technique qualifié, qui habite Plouvien.

Son budget annuel est de 5 millions de francs (soit la moitié du budget de Plouvien). Les recettes du SIVOM sont réparties entre les sept communes membres pour 60 % en fonction de la population et pour 40 % en fonction de la superficie.

En 1992, la participation de Plouvien au SIVOM de Plabennec s'est élevée à 900 000 F.

Si cet accord de principe se confirme, l'année 1993 sera consacrée à une réflexion sur le nouveau système de coopération et la communauté de communes pourrait être mise en place le 1^{er} janvier 1994. Les anciennes compétences lui seraient maintenues et de nouvelles responsabilités lui seraient confiées.

Aucun changement notable pour chacun d'entre nous, simplement une modification dans la répartition des impôts. Aujourd'hui pour 1 000 F payés à la commune, celle-ci reverse environ 200 au SIVOM ; si la communauté est créée, nous lui paierons directement 200 F, et donc seulement 800 F à la commune.

Un état d'esprit

Il s'agit plutôt d'un changement de mentalité, tout en gardant à l'esprit les objectifs qui, jusqu'à présent, ont réuni la plupart des délégués au SIVOM :

- on ne transfère à l'institution intercommunale que ce que l'on sait ne pas pouvoir aussi bien ou mieux faire au niveau de la commune,
- la même rigueur de gestion que dans la commune doit exister dans l'institution intercommunale,
- la répartition des frais doit être la plus juste possible. C'est pour cela que les délégués réfléchissent à l'institution d'une redevance pour la collecte des ordures ménagères de préférence aux impôts.

À PROPOS DE... COIFFES

“Kant bro, kant giz
Kant parrez, kant iliz.”

Cent “pays”, cent “guises”, cent paroisses, cent églises.

On sait que la guise (giz, en breton), c’est le costume, l’allure générale du vêtement. J.-Y. Creston, le célèbre spécialiste des costumes populaires, a dénombré 76 modes principales en Bretagne, mais il faut y ajouter des sous-groupes constitués par les variantes du vêtement de travail, ce qui porte à 1 200 types environ la seule coiffe féminine bretonne. Extraordinaire par la variété,

tique...”, affirme M.-C. Monchaux au début de son livret sur “Le costume breton”.

Un peu d’histoire

Les naïfs celtomanes, qui désiraient fournir des titres de noblesse aux costumes bretons en les faisant remonter le plus possible dans les temps, ont commis une erreur qui se doublait d’une injustice, car ils ont ôté aux créateurs de ces costumes, c’est-à-dire à la foule des paysans bretons du XIX^e siècle, l’honneur et le mérite qui devaient leur revenir de plein droit. Les costumes bretons



Plouviennes en coiffe et costume breton.

plus extraordinaire encore par l’art que nos ancêtres ont su y mettre. “Je voudrais bien que les enfants des écoles apprennent, comme l’histoire des Grecs et des Romains, comme l’art égyptien... que les provinces ont fait éclore un mobilier d’une diversité superbe, des vêtements aux caractéristiques fascinantes, qui étaient ceux de nos arrière-grands-parents... J’affirme, avec force, qu’il est temps de retrouver l’émerveillement devant ces beautés qui constituent une si vaste somme artis-

son, en effet, ce qu’il y a de moins ancien, et ils n’ont constitué un phénomène vraiment original que depuis la Révolution. Avant, en Bretagne, comme dans le reste de la France, les paysans étaient vêtus sensiblement de la même façon. Ils portaient un **costume de classe sociale**, dont on peut voir un exemple dans les tableaux de Le Nain, et qui étaient régis par des “lois somptuaires” précises, c’est-à-dire des lois qui avaient pour objet de réduire le luxe et les dépenses. Ces

lois réservaient aux nobles et aux bourgeois l'utilisation de certaines riches étoffes et des ornements précieux, ne laissant aux paysans que les tissus grossiers. Ainsi se maintenait une sorte d'uniforme de la paysannerie qu'on a pu inventorier au XVIII^e siècle. Pour les **hommes**, chapeau à cuve et bonnet de laine rouge ou bleue, un ou plusieurs gilets de peau de bique ou de mouton, veste de longueur variable, grandes culottes assorties de guêtres, sabots. Pour les **femmes** : capot ou coiffe emboîtante sur un bonnet à trois quartiers, chemise de toile, corselet sans manches, jupe de gros drap sur un ou plusieurs jupons, devancier à piécette. Ce sont là les éléments de départ qui donneront naissance aux innombrables guises paysannes du XIX^e siècle.

Une floraison de modes

La suppression des lois somptuaires, dont on a parlé plus haut, ne fut que le signal de la prolifération des modes paysannes, la permission donnée aux instincts créateurs des sociétés campagnardes. L'étonnante floraison des costumes locaux au XIX^e siècle est déterminée par de nombreux facteurs : économiques, sociaux et surtout psychologiques. En effet, c'est un **esprit**, ce sont des **civilisations particulières** qui vont s'exprimer par ces habits de terroir. Les costumes créés proclament alors, de façon éclatante, les différentes "guises", les particularités des divers "pays" de chez nous. Ce mot guise (giz, en breton) est riche de sens. C'est l'affirmation d'une originalité propre, d'une fantaisie particulière. C'est aussi la **coutume**, c'est-à-dire la tradition d'un groupe social. Autrement dit, le mot entend que l'on se distingue traditionnellement, par certains traits des groupes voisins, mais que l'on exprime cette distinction selon l'humeur et le moment. C'est pourquoi les costumes bretons ont fini par devenir des uniformes. C'est pourquoi aussi ces uniformes ont subi d'incessantes variations. Les collections de nos musées et divers documents prouvent qu'au milieu du XIX^e siècle les habitants d'une même "bro" (pays) arborent des vêtements de couleurs et de formes disparates. Ces vêtements s'uniformisèrent par la suite, si bien que le costume devient "**le trait le plus évident de l'humanité bretonne**". C'est par le costume que les Bretons signifient la cohésion du groupe auxquels ils appartiennent, son autonomie, et en même temps, un esprit de rivalité à l'égard des groupes voisins. Il n'est pas indifférent de remarquer que les "broïou" (les pays) se désignent soit du nom de la coiffe portée par la femme : chikolden, borleden,

touken, bigouden... soit par la couleur dominante du costume masculin : glazig, melenig, rouzig... La plupart de ces dénominations sont des sobriquets dus à la malice des voisins qui ne manquaient pas de se moquer de la moindre particularité. Ainsi vers 1900, la coiffe de Pontivy s'appelle "les coiffes de cochon". C'est une malice des femmes de Baud. De même, on rit de "la brouette de Guéméné", de la "raie de Baud", de la "queue de homard de Morlaix", de la "penn sardin de Douarnenez"... En ce qui concerne les coiffes, elles se diversifièrent très vite parce que les filles d'un terroir voulurent se distinguer à tout prix de celles du terroir voisin, ne fut-ce que par une manière de rebrasser les ailes, la position d'un nœud, l'inclinaison d'un fond. Et puis, il y avait aussi les riches héritières des grandes fermes (penn here zed) qui donnaient le ton et lançaient de nouvelles modes.

Il serait trop long, dans le cadre de cet article, de recenser l'alphabet des signes enchevêtrés dans les costumes bretons, les symboles qui en faisaient de véritables rébus, pour qui n'était pas dans le secret. Mais chaque "bro", chaque personne, pouvait connaître de son prochain, au premier coup d'œil, tout ce qu'il était souhaitable et décent de savoir pour se conduire avec lui, selon le code paysan du savoir-vivre, simplement en regardant la couleur, les rubans, les épingles, le tissu, les barbes de la coiffe.

"Laisse-moi regarder ta coiffe, je te dirai qui tu es."

Le peuple breton a investi dans ses guises une partie de sa sensibilité et quelques-uns de ses traits distinctifs. Il en existe bien d'autres, plus profonds d'ailleurs. Il nous importe de les découvrir. Il ne s'agit pas de retourner au passé : nous sommes des êtres de devenir. Mais les leçons du passé sont parfois bénéfiques pour le présent et l'avenir. Dans un monde qui tend à s'uniformiser, ce serait peut-être une erreur de rejeter tout ce qui a fait et fait encore notre originalité, tout cet héritage humain, et même spirituel, reçu de ceux qui nous ont précédés : la langue, la culture, une façon de penser et d'être... Vivre à l'heure de l'Europe, ce n'est pas renier ce que nous sommes profondément, ce que le passé nous a donné, c'est, au contraire, le valoriser, pour être capable, en assumant nos différences, d'accepter la différence des autres.

Anna-Vari Arzur

PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

QUAND LES PRÊTRES CHOISSAIENT LES MAIRES

Après Waterloo et l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène, Louis XVIII est rétabli sur le trône en 1815. C'est la restauration.

Les préfets ont alors pour principale mission la reprise en main de la Nation française. La nomination des maires en est un des moyens les plus sûrs.

Mais comment s'assurer que les maires en place ont bien rempli leur charge et sont assez bien pensants pour la poursuivre ? L'aide de l'évêque et des prêtres est intéressante, comme le prouve l'insolite extrait ci-dessous de l'ouvrage du professeur Yves Le Gallo "Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840"⁽¹⁾.

Au début de janvier 1821, l'évêque, c'est-à-dire, en fait, l'abbé de Poulpiquet, adressa à tous les curés de canton une demande de renseignements confidentiels sur les maires et adjoints de leur ressort. Les réponses fournies en furent ensuite synthétisées en un livret, plus ou moins précis suivant les arrondissements et les cantons, et qui, à propos de chaque commune, suggérait qu'on conservât les magistrats municipaux, ou qu'on les changeât, à supposer qu'on en eût la possibilité pratique, ce qui n'était pas toujours le cas, comme à Fouesnant : "On voudrait changer le maire on ne sait qui nommer à sa place." Les renseignements étant ainsi rassemblés sur la qualité politique des maires et adjoints en place, il restait au préfet à faire son devoir.

On citera la réponse que fait en janvier 1821 le curé de Plabennec, Louis Saillour. Le canton de Plabennec est l'un des mieux pensants du Bas-Léon. On conçoit, dès lors, que l'on puisse être exigeant à l'égard des sujets susceptibles d'en gérer les mairies :

"Je me suis fidèlement acquitté de la commission dont vous m'avez chargé. Je vais vous désigner les personnes très propres à la place qu'ils doivent bientôt exercer :

Pour *Plabennec*, M. Chopin, s'il peut allier la place de maire avec celle d'adjoint de Brest. S'il ne le peut, il sera bien remplacé par Nicolas Gestin, excellent royaliste.

Plouvien. Le maire de cette paroisse, ennemi du clergé, doit être écarté. À la place, on pourrait mettre Joseph Floch ou M. Mathieu, tous deux bons royalistes⁽²⁾.

Bourg-Blanc. Le maire actuel ne convient pas, mais il peut être remplacé par M. Billant, ardent royaliste.

Kernilis. Le maire actuel est excellent et M. le recteur de la paroisse en fait grand cas.

Le Drennec. Le maire actuel est très bon et peut être continué.

Lanarvily. Le maire de cette commune est bien mauvais mais M. Damème, dont le royalisme n'est pas incertain, peut le remplacer.

Loc-Brévalaire. Le sieur Kerboul, maire actuel et bon royaliste, peut être continué dans sa charge.

Kersaint. Le maire de cette paroisse nommé Rosec est ivrogne incorrigible, il peut être remplacé par le sieur Cloarec, aussi bon chétien que royaliste.

Coat-Méal. Le maire actuel est peu attaché à l'auguste famille des Bourbons, et il est nécessaire de nommer à sa place Yves Arzur, très bon royaliste.

Milizac. Le maire actuel est un homme de bonne conduite, exact à remplir ses devoirs de chrétien, attaché à notre sainte religion aussi bien qu'aux intérêts de notre auguste monarque et au bien public.

Tréouergat. On peut et doit porter le même jugement de Jean-Louis Lescop, maire de cette paroisse. Il est excellent.

Guipronvel. Le maire de cette commune est François Prigent, aussi bon catholique que royaliste. On désire qu'il soit continué.

Telles sont, Monseigneur, les personnes qui ne peuvent qu'honorer la place de maire dans le canton de Plabennec. Je n'ai procédé à ce choix qu'après un mûr examen et qu'après avoir pris les précautions nécessaires en pareil cas."

⁽¹⁾ Les éditions Ouvrières - 1991. Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur.

⁽²⁾ M. Madec, maire de Plouvien jusqu'en 1821, n'a pas été reconduit dans ses fonctions. Il été remplacé par... M. Mathieu (NDLR).